

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
AVIS ET RAPPORTS DU
CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL
ET ENVIRONNEMENTAL

*LA MISE EN ŒUVRE DE LA
STRATÉGIE DE LISBONNE ET SON
AVENIR APRÈS 2010 :
CONTRIBUTION DU CONSEIL
ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL AU
RAPPORT DE SYNTHÈSE DU
COMITÉ ÉCONOMIQUE ET
SOCIAL EUROPÉEN*

2009

Communication présentée par
M. Georges de La Loyère

MANDATURE 2004-2009

Séance du Bureau du 22 septembre 2009

**LA MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE DE
LISBONNE ET SON AVENIR APRÈS 2010 :
CONTRIBUTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE,
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL AU RAPPORT
DE SYNTHÈSE DU COMITÉ ÉCONOMIQUE
ET SOCIAL EUROPÉEN**

**Communication du Conseil économique, social et environnemental
présentée au nom du Bureau par M. Georges de La Loyère
au nom de la délégation pour l'Union européenne**

SOMMAIRE

I - LE CYCLE DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE	
RENOUVELÉE (2008-2010)	3
1. Quelle est votre analyse critique du Programme national de réforme (PNR) 2008-2010 ?	3
2. Quelles sont vos réactions aux recommandations de la Commission pour la France émises le 28 janvier 2009 ?	4
3. et 4. Degré d'implication du CESE de France et des organisations de la société civile française dans la préparation et la mise en œuvre du plan de relance national ; suggestions concernant ce plan et sa cohérence avec les objectifs de Lisbonne	6
5. Comment améliorer la coordination des plans de relance au niveau européen ?	7
II - L'AVENIR DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE APRÈS 2010 ...	8
1. Quels sont les principaux défis pour la stratégie de l'après 2010 ?	8
2. Quelles sont vos propositions pour réévaluer et actualiser les objectifs de Lisbonne ?	9
3. Comment intégrer plus efficacement les éléments suivants : aspects sociaux, éducation, formation, mobilité et politiques d'ajustement à la mondialisation ?	10
4. Comment assurer une meilleure convergence des intérêts des différents niveaux de gouvernement (UE, national, régional et local), ainsi que des différentes stratégies européennes au cours de la nouvelle décennie ?	11
5. Que proposez-vous pour le renforcement de la méthode ouverte de coordination et une participation efficace de la société civile et des parlements, tant au plan national qu'à l'échelle européenne ?	12
CONCLUSION	13
ANNEXES	15
Annexe 1 : Vote par la délégation pour l'Union européenne, le 8 septembre 2009	17
Annexe 2 : Liste des avis, études et communications du Conseil économique, social et environnemental pris en compte dans cette communication	19

Annexe 3 : Résultats par groupe des scrutins en assemblée plénière et en section des avis, études et communications pris en compte dans cette communication	25
TABLE DES SIGLES	31

Lancée en mars 2000, la stratégie de Lisbonne vise à améliorer la compétitivité de l'Union européenne d'ici 2010 pour promouvoir un développement équilibré en instaurant une dynamique entre ses dimensions économique, social et environnemental, conformément à la logique du développement durable.

Le Conseil économique, social et environnemental de France (CESE) s'investit depuis 2003 dans le suivi de cette stratégie, en lien avec les instances chargées de coordonner la politique européenne de la France.

Cette implication s'est progressivement intensifiée dans le cadre de relations régulières avec le Secrétariat général des affaires européennes (SGAE) : les Conseils européens de printemps 2005, 2006 et 2008 ont en effet mis l'accent sur le rôle des acteurs nationaux et locaux (gouvernements, parlements, instances régionales et locales, partenaires sociaux, société civile) pour s'approprier la stratégie et participer à la réalisation de ses objectifs ; ils ont également souligné l'importance de l'implication du Comité économique et social européen et des Conseils économiques et sociaux (CES) nationaux des États membres pour favoriser celle des organisations de la société civile et mettre en exergue les initiatives des partenaires sociaux, des entreprises comme des milieux associatifs pour participer à la mise en œuvre de Lisbonne.

L'« Observatoire de la stratégie de Lisbonne » a été créé pour favoriser la coordination au sein du Comité économique et social européen, auquel sont associés les CES nationaux et en particulier le CESE de France.

Un rapport de synthèse du Comité économique et social européen, comprenant des contributions des CES nationaux, a été transmis à la Commission et à tous les États membres. Il a contribué à la préparation des Conseils européens de printemps 2006 et 2008.

Le Conseil européen a lancé la dernière phase de la stratégie pour 2008-2010, matérialisée par la préparation, dans chaque État membre, d'un programme national de réforme pour 2008-2010, adaptant les objectifs de Lisbonne à son contexte particulier.

La crise financière, économique et sociale ayant depuis profondément modifié le contexte européen et national, l'élaboration d'un nouveau rapport de synthèse du Comité économique et social européen, comprenant des contributions des CES nationaux, a été souhaitée en vue du Conseil de printemps de mars 2010. Cette démarche vise à analyser les Programmes nationaux de réforme 2008-2010, les recommandations de la Commission à chaque État membre, l'implication des CES nationaux et des organisations de la société civile dans les plans de relance nationaux et les moyens d'améliorer leur coordination au niveau européen. Elle a également pour objet de réfléchir à l'avenir de la stratégie de Lisbonne après 2010, aux défis à relever dans ce cadre, aux actualisations à apporter aux objectifs de Lisbonne, aux améliorations à prévoir pour la convergence des différents niveaux (européen, national, régional et local) et des diverses stratégies européennes. Elle se propose aussi de renforcer

la participation de la société civile et des parlements, à l'échelon européen et national, ainsi que de passer, en matière de Méthode ouverte de coordination (MOC), d'une simple incitation à une méthode plus engageante.

La présente communication constitue donc la contribution du Conseil économique, social et environnemental de France au Rapport de synthèse du Comité économique et social européen, en réponse au questionnaire strict adressé dans ce cadre à chaque CES national.

Elle se fonde sur les réflexions et les propositions émises par notre assemblée dans ses avis adoptés en séance plénière, ainsi que dans ses rapports, études et communications adoptés récemment sur la thématique de la stratégie de Lisbonne en intégrant la nouvelle donne économique.

La délégation pour l'Union européenne a été chargée par le Bureau du CESE de France d'élaborer la contribution au rapport de synthèse du Comité économique et social européen¹. Celle-ci a désigné son vice-président, M. Georges de La Loyère, pour en être le coordinateur.

Pour son information, la délégation pour l'Union européenne a entendu Mme Muriel Lacoue-Labarthe, chef du secteur Marché intérieur, concurrence et aides d'État au Secrétariat général des affaires européennes (SGAE).

¹ Cette communication a été adoptée par le Bureau lors de sa séance du 22 septembre 2009. Le résultat du vote en délégation figure en annexe 1.

I - LE CYCLE DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE RENOUVELÉE (2008-2010)

La présente contribution constitue une très brève synthèse d'avis adoptés en séance plénière du CESE de France².

1. Quelle est votre analyse critique du Programme national de réforme (PNR) 2008-2010 ?

Le CESE de France a adressé au gouvernement, en juillet 2008, une communication synthétisant ses propositions entrant dans le champ de Lisbonne en préparation du PNR français 2008-2010³. Consulté en retour en septembre sur le projet, le CESE de France a regretté l'absence d'une véritable dynamique européenne et le côté trop exclusivement national du processus. Il a cependant réaffirmé son attachement à une approche équilibrée entre les volets économiques, sociaux et environnementaux, même si la stimulation de la croissance et du développement des entreprises est plus que jamais une priorité. Il s'est félicité que le PNR mentionne quelques initiatives d'acteurs issus de la société civile (partenaires sociaux, organismes consulaires, associations de consommateurs).

Les observations formulées ont porté sur les trois volets du projet de PNR⁴.

Sur le volet : croissance et développement des entreprises, le CESE de France approuve les mesures prévues pour développer l'entrepreneuriat notamment auprès des jeunes, l'accompagnement des entreprises à l'exportation et tout particulièrement les Petites et moyennes entreprises (PME). Il souhaite le renforcement des innovations et la multiplication des capacités de recherche et de développement au sein des entreprises. Il a mis l'accent sur la nécessité de renforcer l'investissement productif dans les infrastructures, le développement durable et les économies d'énergie, qu'il s'agisse de fonds publics ou de partenariats public-privé. Il a attiré l'attention sur le souci de la soutenabilité des finances publiques.

Quant aux aspects du PNR portant sur l'innovation, le CESE de France approuve l'initiative annoncée visant à définir, tous les quatre ans, une stratégie nationale de recherche associant les parties prenantes. Il prend acte du rappel de l'objectif d'effort en recherche et développement (R&D) de 3 % du Produit intérieur brut (PIB) à l'horizon 2012 et souligne la nécessité pour y parvenir d'augmenter de 10 % par an l'effort public, et plus encore les dépenses des entreprises auxquelles concourt le crédit impôt recherche rénové. L'engagement

² La liste, les références complètes des avis, études et communications et les résultats des votes des différents groupes sur lesquels s'appuie cette communication se trouvent en annexes 2 et 3.

³ Communication *Accomplir la stratégie de Lisbonne : contribution du Conseil économique et social à la préparation du Programme national de réforme 2008-2010*.

⁴ Communication *Premières observations du Conseil économique, social et environnemental sur le projet de Programme national de réforme 2008-2010*.

du gouvernement d'augmenter de 50 % d'ici à 2012 le budget de l'enseignement supérieur doit aussi être tenu⁵. Il confirme la nécessité de favoriser les partenariats entre recherche publique et entreprise (notamment PME), ainsi que de mieux articuler le système de recherche avec les pôles de compétitivité et d'innovation⁶.

Le PNR souligne à juste titre l'importance d'améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments et du transport, de développer les énergies renouvelables ainsi que de protéger la biodiversité, et particulièrement celle de l'Outre mer. Réorienter l'urbanisme suppose toutefois des efforts considérables de formation des personnels⁷.

Quant au point du PNR « Des opportunités pour tous », le CESE de France se félicite de la mise en œuvre de politiques ciblées envers en particulier les femmes et les jeunes, prévue par le PNR, et il souhaite que certaines catégories (personnes immigrées, handicapées ou étudiants) bénéficient aussi de politiques spécifiques. Quant au partage des fruits de la croissance, il confirme l'importance de lutter contre les discriminations *via* la mise en œuvre du Grenelle de l'insertion ou du revenu de solidarité active, mais regrette que la politique du logement, visant à « réconcilier la ville », ne soit pas évoquée dans le PNR.

2. Quelles sont vos réactions aux recommandations de la Commission pour la France émises le 28 janvier 2009 ?

Ces recommandations reprennent largement celles émises l'année précédente par le Conseil de l'Union européenne. Dans ses *Premières observations sur le projet de PNR 2008-2010*, le CESE de France relevait les convergences entre le projet de PNR et les perspectives tracées par les recommandations du Conseil de l'UE pour la France et la zone euro. Cela apparaissait particulièrement pour des domaines tels que la modernisation du marché du travail, le fonctionnement du marché intérieur, la « stimulation de la concurrence » dans les secteurs de l'énergie et du fret ferroviaire et les mesures concernant l'évolution des professions réglementées. Le CESE de France formulait les observations suivantes quant aux mesures prévues par le PNR pour y répondre⁸.

Développer la concurrence dans le commerce ne doit pas se faire au détriment de l'emploi, des activités commerciales de proximité et d'une production agricole nécessaire à la sécurité alimentaire⁹. Dans les secteurs du gaz

⁵ Avis *Aménagement du territoire, enseignement supérieur et recherche, entre proximité et excellence*, pp. 30 à 33.

⁶ Avis *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale*.

⁷ Avis *Projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*.

⁸ Communication *Premières observations du CESE de France sur le projet de PNR 2008-2010*.

⁹ Étude *Faim dans le monde et politiques agricoles et alimentaires, bilan et perspectives*, p. 84 et avis *Les marchés des matières premières : évolutions récentes des prix et conséquences sur la conjoncture économique et sociale*, pp. 14 et 15.

et de l'électricité, une modération de l'augmentation des tarifs publics s'impose pour ne pas alimenter la hausse des prix et amputer le pouvoir d'achat des ménages. Le maintien d'un tarif réglementé pour le gaz et l'électricité, y compris après la fin de la période de réversibilité, en 2010, devra être assuré¹⁰. Quant aux transports durables de marchandises, le CESE de France considère que l'objectif de rééquilibrage modal en faveur des transports alternatifs au tout routier passe essentiellement par le développement de l'intermodalité¹¹.

L'amélioration du fonctionnement du marché du travail à moyen terme passe notamment par la flexibilité, la mobilité et la sécurisation des parcours professionnels. Le CESE de France a proposé en ce sens un « *nouveau système promouvant des parcours professionnels maîtrisés et favorisant pour les salariés, les entreprises et le service public, une nouvelle relation de confiance* »¹². Le taux de chômage des moins de 25 ans étant le premier touché par la crise, il y a lieu d'y remédier aussi vite que possible.

Quant à la recommandation visant à l'assainissement budgétaire à moyen terme, compte tenu de la situation économique mondiale et des plans de relance mis en œuvre, l'objectif de retour à l'équilibre budgétaire en 2012 est inaccessible. La diminution des recettes fiscales dues à la récession et le financement des dépenses nouvelles vont creuser les déficits 2009 et 2010 en les faisant passer de 53 Md d'euros à plus de 100 Mds d'euros, ce qui se traduit par une augmentation de l'endettement et donc de la charge de la dette pour les années à venir. Le CESE de France a souligné à plusieurs reprises les risques qui pèsent sur la soutenabilité des finances publiques, cet accroissement de la dette privant notre pays de liberté de manœuvre pour affecter les crédits aux dépenses susceptibles de préparer l'avenir. Le CESE de France appelle à une vraie réflexion sur l'évolution prévisible de notre endettement, de sa structure et de ses conséquences face à la multiplication des titres émis par nos partenaires européens en particulier. Il en appelle à la définition d'une stratégie visant à interrompre cette dérive par trois facteurs : le développement des activités productives et donc la recherche d'une plus forte croissance ; une gestion optimale de la dette visant à en réduire le coût ; des politiques fiscales et budgétaires adaptées. Le CESE de France souhaite en particulier que soit examinée la possibilité d'une gestion commune de la dette au niveau de l'Union, de l'émission « d'euros bonds » sur le marché international et d'un éventuel emprunt européen réservé aux citoyens de l'Union. De même, une réflexion sur l'évolution des déficits du système de santé et sur l'avenir des régimes de retraite doit à nouveau être conduite en visant à doter le fonds de réserve des moyens suffisants. Le CESE de France a formulé des propositions visant à maintenir une protection sociale élevée et à assurer son efficacité¹³.

¹⁰ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2008*, pp. 13 à 17.

¹¹ Avis *Une nouvelle dynamique pour le transport intermodal*.

¹² Avis *La sécurisation des parcours professionnels*, pp. 13 à 21.

¹³ Avis *Le financement de la protection sociale*.

3. et 4. Degré d'implication du CESE de France et des organisations de la société civile française dans la préparation et la mise en œuvre du plan de relance national ; suggestions concernant ce plan et sa cohérence avec les objectifs de Lisbonne

Le CESE de France avait mis en avant, dès 2004, les exigences d'une mondialisation plus juste, la gravité des déséquilibres mondiaux et les dérives de la globalisation financière. S'il n'a pas été associé à la préparation du plan de relance national, il soulignait dès mai 2008 le risque que la crise des *subprimes* puisse déboucher sur une crise économique mondiale¹⁴ et formule, dans son *Avis de conjoncture 2009* un ensemble de propositions.

Un premier défi est de concilier soutien de la conjoncture et relèvement de la croissance potentielle. Si certaines des mesures prises pour encourager la recherche des entreprises, le financement des PME ou la création d'entreprises peuvent y contribuer, l'essentiel des mesures du plan de relance français portent sur l'investissement. La réalisation des projets d'infrastructures est bienvenue, mais certains d'entre eux demandent un délai et la relance de l'investissement privé ne peut être efficace que si ses débouchés sont garantis par pouvoir d'achat et rétablissement de la confiance. De nouvelles mesures de relance, avec un soutien équilibré de la demande et de l'offre, pourraient hâter la reprise. Elles doivent cependant être coordonnées au niveau européen.

Le soutien du pouvoir d'achat doit porter, dans la mesure du possible, d'une part, sur des mesures salariales, et, d'autre part, sur des garanties d'emploi et de revenus pour les salariés vulnérables et les personnes en situation de précarité, notamment les jeunes entrant sur le marché du travail et le relèvement des minima sociaux. Il convient d'améliorer le financement de base de la recherche publique, voire de renforcer le soutien des pôles de compétitivité.

Répondre aux défis environnementaux est une autre exigence, qui nécessite des investissements importants et générerait à court terme des activités et emplois peu délocalisables. Cela suppose notamment des efforts pour développer des véhicules plus « propres », un équilibre dans le plan de relance entre les parts respectives des transports en commun et de la construction d'autoroutes, ainsi que d'encourager la construction et la rénovation de logements économes en énergie. Des mesures récentes vont dans ce sens. Une autre priorité concerne le développement, en plus du nucléaire où la France est en pointe, de formes d'énergies renouvelables, solaire, éolienne, biomasse, géothermie, ses collectivités d'outre-mer offrant à cet égard à notre pays un extraordinaire potentiel.

L'acceptabilité des réformes doit être appuyée sur un accompagnement approprié et un réel dialogue social¹⁵.

¹⁴ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2008*.

¹⁵ Ce point est fondé sur l'Avis sur *La conjoncture économique et sociale en 2009*, pp. 18 à 21.

Face à la montée du déficit, il faut s'attacher sans délai à relever le défi de la conciliation du coût de la relance et de la redynamisation de la France avec une stabilisation de la dépense publique de fonctionnement et une remise à plat des ressources fiscales.

5. Comment améliorer la coordination des plans de relance au niveau européen ?

L'équilibre de la relance en France sera d'autant plus assuré qu'il sera cohérent ou coordonné avec celui des plans mis en œuvre dans l'Union européenne (UE)¹⁶. L'importance de la part dans les exportations des pays membres des échanges commerciaux intracommunautaires plaide également pour une plus grande coordination en la matière.

Au niveau de l'ensemble de l'Union, le défaut de coopération se révèle par la faiblesse du budget européen et les difficultés dans l'affectation de la faible partie de fonds communautaires dédiés à des projets communs d'infrastructures¹⁷. Pour pallier cette carence, on peut penser à l'émission d'un emprunt européen. Faire mieux connaître les actions de la Banque européenne d'investissement (BEI) et du Fonds d'ajustement pour la mondialisation, accroître leurs moyens peuvent constituer un élément de la solution. L'effort communautaire doit notamment concerner la recherche et développement (avec des moyens accrus pour le programme-cadre) ainsi que la coopération dans des secteurs tels que l'automobile ou l'aéronautique. Accélérer le financement et la réalisation des projets d'infrastructures prioritaires prévus dans le cadre du Réseau transeuropéen de transport pourrait aussi constituer un investissement contribuant à la croissance durable et à la cohésion de l'Union¹⁸. Le CESE de France rappelle également sa demande d'une harmonisation fiscale, et notamment du rapprochement des bases et des taux des impôts auxquels sont soumises les entreprises¹⁹.

Au niveau de la zone euro, il faut souhaiter une meilleure coordination entre les politiques budgétaires nationales et engager une réflexion sur les « mesures non conventionnelles » que la Banque centrale européenne pourrait être conduite à prendre dans des situations exceptionnelles.

¹⁶ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009*.

¹⁷ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009*.

¹⁸ Avis *Infrastructures et développement durable des territoires : un autre regard, une nouvelle vision*, p. 27 et 28, avis *La faisabilité financière des programmes d'infrastructures*, mars 2006, p. 5, avis *La conjoncture économique et sociale en 2006*, p. 13.

¹⁹ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009*, p. 13 et 15.

Il conviendrait par ailleurs de se concerter au niveau européen pour trouver des solutions à la gestion commune de la dette, question aujourd'hui primordiale. Le CESE de France suggère que l'Eurogroupe étudie la question de la coordination des agences nationales de la dette en proposant la création d'une instance commune, qui pourrait préfigurer une future agence européenne de la dette²⁰. Cela permettrait de mutualiser les risques et de réduire les coûts pour les pays les plus vulnérables, notamment ceux de l'Est²¹. Il pourrait être essentiel de traiter dans un premier temps des dettes à court terme.

II - L'AVENIR DE LA STRATÉGIE DE LISBONNE APRÈS 2010

1. Quels sont les principaux défis pour la stratégie de l'après 2010 ?

La stratégie de Lisbonne a permis une approche politique et stratégique globale en établissant un consensus en Europe autour d'un certain nombre de priorités, mais ses résultats sont mitigés dans nombre d'États membres et risquent d'être largement remis en cause par la crise financière, économique et sociale.

La première priorité consiste à résoudre la crise actuelle. La déclaration du G20 du 2 avril 2009 annonce, quant aux réformes de la sphère financière (supervision des marchés financiers, modification des normes comptables, surveillance des agences de notation), des mesures qui constituent un premier pas dans un sens conforme²² aux préconisations avancées par notre assemblée. Si l'application de nombre de décisions demande à être précisée, les conditions d'un assainissement du système bancaire sont engagées, sans être totalement garanties. Notre assemblée souligne notamment la nécessité qu'un organisme international soit chargé du suivi de la mise en œuvre effective des préconisations du G 20, entre deux sommets. Il serait aussi souhaitable d'étudier la faisabilité de créer une institution européenne chargée de la supervision bancaire et financière²³.

Renforcer les capacités économiques de l'Union passe par une meilleure éducation des jeunes et de meilleures spécialisations, par la formation tout au long de la vie et une meilleure information sur l'adéquation entre les emplois offerts et les cursus suivis. Cela passe aussi par des éléments de politique industrielle conçus au niveau de l'Union, par une vision plus prospective des investissements dans le cadre des perspectives financières à moyen terme et par un renforcement des moyens communautaires au profit de la recherche. Face à la mondialisation, l'Europe se doit de développer des stratégies commerciales, y compris défensives, une sécurité sanitaire sans faille pour les aliments, une harmonisation plus poussée des normes et des cadres juridiques.

²⁰ Avis *Quel budget de l'Union européenne au service de la croissance et de l'emploi ?*, p. 25.

²¹ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009* p.14.

²² Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009*, p. 8.

²³ Avis *La crise bancaire et la régulation financière*.

La dimension environnementale doit enfin être systématiquement intégrée dans nos raisonnements sanitaires, économiques et sociaux. Cela nécessite de mettre l'accent sur la maîtrise de la demande d'énergie dans l'urbanisme et l'habitat, de combiner progrès technologiques et changements de comportements des acteurs en matière de transports, d'améliorer l'efficacité énergétique, d'accroître le recours au nucléaire et aux énergies renouvelables... Cela suppose aussi de maintenir la biodiversité, de favoriser une meilleure gestion de l'eau²⁴ et surtout de parvenir à un accord global lors des négociations de Copenhague sur la lutte contre le réchauffement climatique.

2. Quelles sont vos propositions pour réévaluer et actualiser les objectifs de Lisbonne ?

Dans la communication qu'il a consacrée, en février 2009, au suivi des objectifs de Lisbonne, le CESE de France note que, si l'on y ajoute l'objectif de 3 % de taux de croissance annuel défini en 2000, les objectifs européens reflétés par les indicateurs quantitatifs de la liste restreinte « couvrent » assez bien les différents champs de la stratégie. Nombre de ces objectifs n'ont pas été atteints par la majorité des États membres et pourraient être conservés pour la période allant de 2010 à 2015 ou 2020.

Ils devraient toutefois être **complétés ou relevés dans certains domaines** : l'insertion professionnelle des jeunes, le chômage de longue durée, le risque de pauvreté, le taux de ménages sans emploi, l'attractivité des études scientifiques et l'objectif global d'économie d'énergie de 20 % d'ici à 2020 que s'est fixé l'UE, mériteraient ainsi de se voir retenus parmi les objectifs suivis dans le cadre de Lisbonne. Les objectifs de taux de R&D et de taux d'emploi, qu'ont atteints plusieurs pays, devraient être **relevés pour l'UE à 27 et déclinés par pays** pour tenir compte de la situation de départ de chacun dans sa contribution aux efforts à accomplir, comme cela a été fait en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES).

Des **améliorations qualitatives** devraient par ailleurs être introduites pour l'après 2010 dans la liste restreinte des indicateurs utilisés pour leur suivi²⁵ : une mesure de la productivité horaire pourrait ainsi compléter la mesure du PIB par personne occupée (pour prendre en compte le volume d'heures travaillées). Le taux d'emploi des jeunes devrait être introduit dans les indicateurs structurels, avec un objectif cible à déterminer²⁶. Le taux d'emploi en équivalent temps plein pourrait être utilisé en complément du taux d'emploi, pour l'ensemble des actifs

²⁴ Communication *Accomplir la stratégie de Lisbonne contribution du CES à la préparation du PNR 2008-2010*, pp. 72 et 85, et les divers avis pris en compte dans ce cadre, notamment l'avis *Projet de loi de programme relatif au Grenelle de l'environnement*, et la communication *Processus de Lisbonne : contribution du CES à la préparation du Sommet de printemps 2008*, pp. 7 à 19.

²⁵ Communication *Situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne (édition 2009)*.

²⁶ *Ibid.*, p. 167.

occupés et pour les femmes en particulier²⁷. Quant à l'éducation, un indicateur complémentaire pourrait être constitué par la dépense par étudiant de l'enseignement supérieur²⁸. La mesure du taux des chômeurs cumulant 12 mois de chômage sur les 18 derniers mois pourrait remplacer le taux de chômage de longue durée des hommes et des femmes, qui ne prend pas en compte les chômeurs temporairement indisponibles.

3. Comment intégrer plus efficacement les éléments suivants : aspects sociaux, éducation, formation, mobilité et politiques d'ajustement à la mondialisation ?

Pour le CESE de France, le travail est un élément essentiel de la construction de la personne et de son utilité sociale, pour la personne elle-même et dans le regard des autres. Cette exigence en appelle une autre, celle d'un travail de qualité dans un environnement sécurisé²⁹. La sécurisation des parcours professionnels suppose pour ce faire, non seulement de gérer les situations de rupture, mais de prendre en compte, dans le cadre d'une approche centrée sur la personne, la globalité des situations professionnelles, inscrites dans une trajectoire de vie. Le CESE de France a formulé en ce sens un ensemble de propositions, passant notamment par des droits transférables, cumulables tout au long de la vie professionnelle et garantis collectivement³⁰. La cohésion sociale est pour notre assemblée un facteur de croissance ; le développement des services à la personne sur le territoire de vie, et notamment des services sociaux d'intérêt général³¹, constitue par ailleurs un enjeu majeur pour l'emploi et le lien social³². La santé est un autre secteur d'emploi en développement dans lequel les professions libérales, au côté des secteurs publics et associatifs, jouent un rôle important.

Construire un cercle vertueux entre progrès de productivité et création d'emplois suppose d'améliorer à la fois la qualification des personnes et celle des emplois, une croissance suffisante et une répartition de ses fruits appropriée. Le triangle de la connaissance éducation, recherche, innovation, conserve dans ce cadre son importance stratégique, ce qui nécessitera de poursuivre et de renforcer les efforts en la matière. La création de l'espace européen de l'enseignement supérieur figurant parmi les objectifs de Bologne nécessite à cet égard des mesures de concrétisation. L'effort national et européen en termes de R&D et d'innovation est de même insuffisant, notamment dans le domaine des Technologies de l'information et de la communication (TIC), des

²⁷ *Ibid.*, pp. 33 et 34.

²⁸ *Ibid.*, pp. 57 et 67.

²⁹ Avis *La sécurisation des parcours professionnels*, p. 6.

³⁰ Avis *La sécurisation des parcours professionnels*, p. 22 à 30.

³¹ Avis *Quel cadre juridique européen pour les services sociaux d'intérêt général ?*

³² Avis *Le développement des services à la personne*.

semi-conducteurs, dont l'industrie est d'importance stratégique, ou des nanotechnologies³³.

L'Union apparaît un niveau pertinent de régulation. Elle doit renouer avec sa mission initiale de coopération et de convergence entre les États membres pour éviter une compétition en son sein, stérile à terme, qui favorise le dumping social et fiscal. Une volonté politique affirmée en ce sens doit lui permettre d'avoir une vraie présence sur la scène internationale et de défendre les valeurs d'une mondialisation au service de tous³⁴. À cet égard, un accroissement de l'aide par le budget communautaire au développement des États membres entrés dans l'UE depuis 2004, ainsi que le renforcement du Fonds social européen (FSE), en cette période de crise, seraient conformes à l'intérêt bien compris et à la défense des acquis sociaux de l'Union³⁵. Il conviendrait aussi de tendre à l'harmonisation des législations européennes sur le plan fiscal et social, ainsi que d'encourager et de développer le dialogue social européen, voie privilégiée de régulation au niveau européen³⁶. La mise en place d'un statut d'association européenne d'une part et de mutuelle européenne d'autre part pourrait y contribuer³⁷. Jamais la définition d'une stratégie européenne commune face à la mondialisation n'a été aussi nécessaire et le besoin d'actions concertées aussi patent, pour que les politiques conduites au niveau national donnent leur pleine mesure³⁸.

4. Comment assurer une meilleure convergence des intérêts des différents niveaux de gouvernement (UE, national, régional et local), ainsi que des différentes stratégies européennes au cours de la nouvelle décennie ?

Le renforcement du volet communautaire de Lisbonne, notamment en matière de recherche, d'éducation et d'environnement, est pour le CESE de France un instrument essentiel de convergence des intérêts des divers niveaux de gouvernement. Les efforts en matière de recherche doivent déboucher sur des programmes de technologies prometteuses, comme Galileo ou les énergies nouvelles, la capture et stockage du CO₂, les nanotechnologies, les biotechnologies, en particulier les biomédicaments³⁹. Au-delà du Programme-cadre de recherche et développement (PCRD), le CESE de France souhaite que l'Union retienne des programmes stratégiques, en nombre réduit mais choisis avec discernement. La simple coopération entre États rend ces

³³ Avis *L'industrie, les technologies et les services de l'information et de la communication au cœur de l'avenir*, et avis *Les nanotechnologies*.

³⁴ Avis *Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social*, pp. 11 et 12.

³⁵ Avis *Croissance potentielle et développement*, p. 11.

³⁶ Avis *Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social*, pp. 11 à 13.

³⁷ Communication *Pour un statut d'association européenne*.

³⁸ Avis *Quelles solidarités européennes faut-il renforcer face aux défis de la mondialisation ?*

³⁹ Avis *Les biomédicaments : des opportunités à saisir pour l'industrie pharmaceutique*.

démarches très difficiles. Seule la dimension européenne est susceptible de permettre à ces projets de surmonter les égoïsmes nationaux, en utilisant l'effet de synergie de l'Union⁴⁰.

Cet objectif, la cohésion de l'Union, les nécessités de soutenir la croissance et la mise en commun de grandes politiques supposent un accroissement progressif du budget de l'UE. C'est à cette condition, nécessaire mais non suffisante, qu'à côté de la Banque centrale européenne (BCE), pourra être conduite une véritable politique économique de l'Europe, et particulièrement de la zone euro. Cela passe par une remise à plat du système des contributions et une délimitation claire des compétences que l'Union devrait financer, libérant ainsi des marges de manœuvre pour les États. En attendant, le CESE de France soutient l'élaboration d'un principe simple : les pays doivent contribuer au budget européen au prorata de leur richesse nationale, afin d'assurer la solidarité de l'ensemble⁴¹. La préparation des perspectives financières doit donner lieu à une vision prospective des politiques communautaires.

5. Que proposez-vous pour le renforcement de la méthode ouverte de coordination et une participation efficace de la société civile et des parlements, tant au plan national qu'à l'échelle européenne ?

D'une façon générale, la MOC devrait être confortée par une meilleure coordination des objectifs et des politiques. Cela passe par le renforcement du groupe des coordinateurs de la stratégie de Lisbonne, par un partage plus efficace des meilleures pratiques et une mise en œuvre plus active des lignes directrices, voire l'adoption de mesures législatives.

Le Conseil économique, social et environnemental, les collectivités territoriales via les associations de collectivités locales, les partenaires sociaux *via* le Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales (CDSEI), ainsi que différents conseils spécialisés, sont déjà consultés chaque année, en France, sur le projet de PNR ou sur son rapport de suivi, ce qui a constitué un progrès important. Pour améliorer cette implication, il serait souhaitable de laisser davantage de temps à cette consultation, pour l'instant limitée à une vingtaine de jours. Un débat sur ce thème en séance plénière du Parlement national pourrait également y contribuer. Pour mieux impliquer le niveau régional, il pourrait être demandé aux instances consultatives placées auprès des collectivités régionales, telles que, en France, les Conseils économiques et sociaux régionaux, de préparer une contribution dans les domaines de compétences régionales entrant dans le champ de Lisbonne. Ces contributions seraient adressées au gouvernement national, qui pourrait les faire figurer en annexe au projet de PNR, comme il le fait notamment déjà pour la contribution du CESE de France.

⁴⁰ Avis *Quel budget de l'Union européenne au service de la croissance et de l'emploi ?*

⁴¹ Avis *Quel budget de l'Union européenne au service de la croissance et de l'emploi ?*

CONCLUSION

Par cette contribution au rapport de synthèse du Comité économique et social européen sur la stratégie de Lisbonne, le Conseil économique, social et environnemental de France entend, avec le Comité européen et les autres CES nationaux des États membres, faciliter l'appropriation de la stratégie de Lisbonne, son adaptation au contexte très difficile de crise que nous connaissons sur le plan financier, économique, social et environnemental, et favoriser sa relance après 2010.

Il est en effet convaincu qu'une stratégie de compétitivité fondée sur l'éducation et la formation professionnelle, sur l'investissement, l'innovation et la recherche, et sur un processus dynamique articulant de manière systémique les trois piliers économique, social et environnemental, reste pour l'Union européenne la voie à privilégier pour s'inscrire de manière positive dans la mondialisation et dans la lutte contre le réchauffement climatique.

Cela suppose entre autres une actualisation des objectifs et un renforcement du volet communautaire de Lisbonne, un accroissement progressif du budget européen et une meilleure coordination des politiques économiques et financières, la définition face à la mondialisation d'une stratégie européenne commune, ainsi que l'implication renouvelée des Conseils économiques et sociaux, des acteurs de la société civile et des citoyens.

Notre assemblée poursuivra pour sa part cette réflexion en adressant au gouvernement français, avant la fin de l'année 2009, des contributions portant sur les différents aspects de la stratégie de Lisbonne et visant à construire l'avenir par une France - et une Europe - plus fortes et plus solidaires.

ANNEXES

Annexe 1 : Vote par la délégation pour l'Union européenne, le 8 septembre 2009

Ont voté pour : 14

Groupe de l'agriculture	M. Jean-Paul Bastian
Groupe de l'artisanat	M. Gabriel Paillason
Groupe des associations	M. Jean-Marc Roirant
Groupe de la CFDT	Mme Évelyne Pichenot
Groupe de la CFE-CGC	Mme Catherine Dumont
Groupe de la CGT	M. Christian Dellacherie
Groupe de la coopération	M. Yves Dezellus
Groupe des entreprises privées	M. Daniel Tardy
Groupe des entreprises publiques	Mme Anne Duthilleul
Groupe des Français établis hors de France, de l'épargne et du logement	M. Henri Feltz
Groupe de la mutualité	M. Jean-Michel Laxalt
Groupe des personnalités qualifiées	M. Georges de La Loyère
Groupe de l'UNAF	M. Paul de Viguerie
Groupe de l'UNSA	M. Jacques Duron

Annexe 2 : Liste des avis, études et communications du Conseil économique, social et environnemental pris en compte dans cette communication

- *Avis Infrastructures et développement durable des territoires : un autre regard - une nouvelle vision*, présenté par M. Daniel Tardy, rapporteur au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (22-23 septembre 2009)

- *Avis Les biomédicaments : des opportunités à saisir pour l'industrie pharmaceutique*, sur le rapport présenté par M. Yves Legrain au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (9-10 juin 2009)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09061717.pdf>.

- *Avis La conjoncture économique et sociale en 2009*, sur le rapport présenté par M. Pierre Duharcourt au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (26-27 mai 2009)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09060316.pdf>.

- *Avis L'industrie, les technologies et les services de l'information et de la communication au cœur de l'avenir*, sur le rapport présenté par M. Hubert Bouchet au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (24-25 mars 2009)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09040210.pdf>.

- *Communication Suivi de la situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne (édition 2009)*, présentée au nom du Bureau par Mme Anne Duthilleul au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau lors de sa séance du 10 mars 2009). Résultat du vote de la communication par la délégation (3 mars 2009)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09033009.pdf>.

- *Avis La crise bancaire et la régulation financière*, présenté par Mme Monique Bourven et M. Yves Zehr, rapporteurs au nom de la section des finances (25-26 février 2009)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/09030606.pdf>.

- Avis *Les marchés des matières premières : évolution récente des prix et conséquences sur la conjoncture économique et sociale*, sur le rapport présenté par M. Luc Guyau au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (18-19 novembre 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08112633.pdf>.

- Communication *Premières observations du Conseil économique, social et environnemental sur le projet de Programme national de réforme 2008-2010*, présentée au nom du Bureau par M. Christian Dellacherie, au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau au cours de sa séance du 23 septembre 2008).

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08100628.pdf>.

- Avis. *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale*, sur le rapport présenté par M. André Marcon, rapporteur au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (8-9 juillet 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08071624.pdf>.

- Communication *Accomplir la stratégie de Lisbonne : contribution du Conseil économique et social à la préparation du Programme national de réforme 2008-2010*, présentée au nom du Bureau par M. Christian Dellacherie, au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau au cours de sa séance du 8 juillet 2008).

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08090826.pdf>.

- Avis *Les nanotechnologies*, sur le rapport présenté par M. Alain Obadia au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (24-25 juin 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08070421.pdf>.

- Communication *Pour un statut de l'association européenne*, présentée au nom du Bureau par M. Jean-Marc Roirant au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau lors de sa séance du 10 juin 2008).

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08062720.pdf>.

- Avis *La conjoncture économique et sociale en 2008*, sur le rapport présenté par Mme Marie-Suzie Pungier au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (27-28 mai 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08060417.pdf>.

- Avis *Projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*, présenté par M. Paul de Viguierie, rapporteur au nom de la section du cadre de vie (27-28 mai 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08050216.pdf>.

- Avis *Quel cadre juridique européen pour les services sociaux d'intérêt général ?*, présenté par M. Frédéric Pascal, rapporteur au nom de la section des affaires sociales (8-9 avril 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08041712.pdf>.

Avis *Quelles solidarités européennes faut-il renforcer face aux défis de la mondialisation ?*, présenté par Mme Anne Cuillé, rapporteur au nom de la section des relations extérieures (8-9 avril 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08041611.pdf>.

- Avis *Aménagements du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence*, sur le rapport présenté par M. Jean-Pierre Duport au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (26-27 février 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08060304.pdf>.

Étude *Faim dans le monde et politiques agricoles et alimentaires : bilan et perspectives*, présentée par Mme Jocelyne Hacquemand rapporteur au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation (12 février 2008)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/08031806.pdf>.

- Avis *Le financement de la protection sociale*, présenté par Mme Anne Duthilleul rapporteur au nom de la section des affaires sociales (18-19 décembre 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07122627.pdf>.

- Avis *Quel budget de l'Union européenne au service de la croissance et de l'emploi ?*, sur le rapport présenté par M. Georges de La Loyère au nom de la section des finances (13-14 novembre 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07122122.pdf>.

- Communication *Processus de Lisbonne : contribution du Conseil économique et social à la préparation du Sommet de printemps 2008*, présentée par M. Jacques Duron au nom de la délégation pour l'Union européenne (9 octobre 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07101720.pdf>.

- Avis *La sécurisation des parcours professionnels*, rapporté par Mme Édith Arnoult-Brill au nom de la section du travail (29-30 mai 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07050612.pdf>.

- Avis *Croissance potentielle et développement*, rapporté par M. Pierre Duharcourt au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (23-24 janvier 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07013103.pdf>.

- Avis *Le développement des services à la personne*, rapporté par M. Yves Vérollet au nom de la section des affaires sociales (23-24 janvier 2007)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/07020104.pdf>.

- Avis *Une nouvelle dynamique pour le transport intermodal*, sur le rapport présenté par M. Christian Rose au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (14-15 novembre 2006)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/06112221.pdf>.

- Avis *Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social*, sur le rapport présenté par M. Didier Marteau au nom de la section du travail (24-25 octobre 2006)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/06110320.pdf>.

- Avis *La conjoncture économique et sociale en 2006*, sur le rapport présenté par M. Michel Didier au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (16-17 mai 2006)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/06052609.pdf>.

- Avis *La faisabilité financière des programmes d'infrastructures*, sur le rapport présenté par M. Philippe Valletoux au nom de la section des finances (14-15 mars 2006)

<http://www.conseil-economique-et-social.fr/rapport/doclon/06032204.pdf>.

Les avis, rapports, études et communications du Conseil économique, social et environnemental sont accessibles sur son site Internet à l'adresse suivante :

http://www.conseil-economique-et-social.fr/ces_dat2/2-3based/base.htm.

Annexe 3 : Résultats par groupe des scrutins en assemblée plénière et en section des avis, études et communications pris en compte dans cette communication

	D. Tardy⁴²	Y. Legrain⁴³	P. Duharcourt⁴⁴	H. Bouchet⁴⁵	A. Duthilleul⁴⁶	M. Bourven - Y. Zehr⁴⁷
Ensemble	Pour : 163 Abst : 24	Pour : 175	Pour : 137 Contre : 30 Abst. : 29	Pour : 177 Abst. : 5	Pour : 9	Pour : 147 Abst. : 12
Agriculture	Pour : 20	Pour : 20	Pour : 21 Abst. : 1	Pour : 19	---	Pour : 10
Artisanat	Pour : 9	Pour : 9	Abst. : 8	Pour : 7	---	Pour : 8
Associations	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 3	Pour : 5	Pour : 1	Pour : 4
CFDT	Abst : 17	Pour : 14	Pour : 13	Pour : 17	Pour : 1	Pour : 13
CFE-CGC	Pour : 6	Pour : 6	Abst. : 6	Pour : 6	Pour : 1	Pour : 6
CFTC	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 6	Pour : 6	Pour : 1	Pour : 6
CGT	Pour : 15	Pour : 11	Pour : 14	Pour : 13	Pour : 1	Abst. : 12
CGT-FO	Pour : 9	Pour : 13	Pour : 16	Pour : 10	---	Pour : 13
Coopération	Pour : 8	Pour : 8	Pour : 3 Abst. : 6	Pour : 8	---	Pour : 8
Entreprises privées	Pour : 24	Pour : 24	Contre : 25	Pour : 25	Pour : 1	Pour : 23
Entreprises publiques	Pour : 7	Pour : 7	Contre : 5 Abst. : 4	Pour : 8	Pour : 1	Pour : 4
FEHF-EL	Pour : 2	Pour : 2	Pour : 4	Pour : 3	---	Pour : 4
Mutualité	Pour : 4	Pour : 2	Pour : 3	Pour : 4	---	Pour : 2
Outre-mer	Pour : 7	Pour : 4	Pour : 10	Pour : 6	---	Pour : 3
Personnalités qualifiées	Pour : 26 Abst : 7	Pour : 30	Pour : 32 Abst. : 1	Pour : 26 Abst. : 5	---	Pour : 29
Professions libérales	Pour : 3	Pour : 4	Abst. : 3	Pour : 3	---	Pour : 4
UNAF	Pour : 10	Pour : 8	Pour : 9	Pour : 8	Pour : 1	Pour : 9
UNSA	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 1	Pour : 1

⁴² Avis *Infrastructures et développement durable des territoires : un autre regard - une nouvelle vision*, présenté par M. Daniel Tardy au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (22-23 septembre 2009).

⁴³ Avis *Les biomédicaments : des opportunités à saisir pour l'industrie pharmaceutique*, sur le rapport présenté par M. Yves Legrain au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (9-10 juin 2009).

⁴⁴ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2009*, sur le rapport présenté par M. Pierre Duharcourt au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (26-27 mai 2009).

⁴⁵ Avis *L'industrie, les technologies et les services de l'information et de la communication au cœur de l'avenir*, sur le rapport présenté par M. Hubert Bouchet au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (24-25 mars 2009).

⁴⁶ Communication *Suivi de la situation de la France au regard des indicateurs de Lisbonne (édition 2009)*, présentée au nom du Bureau par Mme Anne Duthilleul au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau lors de sa séance du 10 mars 2009). Résultat du vote de la communication par la délégation (3 mars 2009).

⁴⁷ Avis *La crise bancaire et la régulation financière*, présenté par Mme Monique Bourven et M. Yves Zehr, rapporteurs au nom de la section des finances (25-26 février 2009).

	L. Guyau ⁴⁸	C. Dellacherie ⁴⁹	A. Marcon ⁵⁰	C. Dellacherie ⁵¹	A. Obadia ⁵²	J.-M. Roirant ⁵³
Ensemble	Pour : 201	Pour : 9	Pour : 182	Pour : 9 Abst. : 1	Pour : 192 Abst. : 4	Pour : 10 Abst. : 1
Agriculture	Pour : 27	---	Pour : 22	---	Pour : 27 Abst. : 1	---
Artisanat	Pour : 9	1	Pour : 10	Pour : 1	Pour : 10	Abst. : 1
Associations	Pour : 5	---	Pour : 5	Pour : 1	Pour : 5	Pour : 1
CFDT	Pour : 16	1	Pour : 13	---	Pour : 15	Pour : 1
CFE-CGC	Pour : 7	1	Pour : 6	---	Pour : 7	---
CFTC	Pour : 6	1	Pour : 5	Pour : 1	Pour : 4	Pour : 1
CGT	Pour : 14	1	Pour : 12	Pour : 1	Pour : 15	Pour : 1
CGT-FO	Pour : 14	---	Pour : 13	---	Pour : 14	Pour : 1
Coopération	Pour : 7	---	Pour : 7	---	Pour : 9	---
Entreprises privées	Pour : 26	1	Pour : 24	Pour : 1	Pour : 23	Pour : 1
Entreprises publiques	Pour : 7	1	Pour : 6	Abst. : 1	Pour : 6	Pour : 1
FEHF-EL	Pour : 3	1	Pour : 4	Pour : 1	Pour : 4	Pour : 1
Mutualité	Pour : 4	---	Pour : 3	---	Pour : 4	---
Outre-mer	Pour : 6	---	Pour : 7	---	Pour : 8	---
Personnalités qualifiées	Pour : 34	1	Pour : 30	Pour : 1	Pour : 29	---
Professions libérales	Pour : 4	---	Pour : 3	---	Pour : 4	---
UNAF	Pour : 10	---	Pour : 9	Pour : 1	Pour : 8	Pour : 1
UNSA	Pour : 2	---	Pour : 3	Pour : 1	Abst. : 3	Pour : 1

⁴⁸ Avis *Les marchés des matières premières : évolution récente des prix et conséquences sur la conjoncture économique et sociale*, sur le rapport présenté par M. Luc Guyau au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (18-19 novembre 2008).

⁴⁹ Communication *Premières observations du Conseil économique, social et environnemental sur le projet de Programme national de réforme 2008-2010*, présentée au nom du Bureau par M. Christian Dellacherie, au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau au cours de sa séance du 23 septembre 2008). Résultat du vote par la délégation, le 16 septembre 2008.

⁵⁰ Avis. *Les pôles de compétitivité : faire converger performance et dynamique territoriale*, sur le rapport présenté par M. André Marcon au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (8-9 juillet 2008).

⁵¹ Communication *Accomplir la stratégie de Lisbonne : contribution du Conseil économique et social à la préparation du Programme national de réforme 2008-2010*, présentée au nom du Bureau par M. Christian Dellacherie, au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau au cours de sa séance du 8 juillet 2008). Résultat du vote par la délégation, le 1^{er} juillet 2008.

⁵² Avis *Les nanotechnologies*, sur le rapport présenté par M. Alain Obadia au nom de la section des activités productives, de la recherche et de la technologie (24-25 juin 2008).

⁵³ Communication *Pour un statut de l'association européenne*, présentée au nom du Bureau par M. Jean-Marc Roirant au nom de la délégation pour l'Union européenne (adoptée par le Bureau lors de sa séance du 10 juin 2008). Résultat du vote de la communication par la délégation (20 mai 2008).

	M.-S. Pungier⁵⁴	P. de Viguerie⁵⁵	F. Pascal⁵⁶	A. Cuillé⁵⁷	J.-P. Duport⁵⁸	J. Hacquemand⁵⁹
Ensemble	Pour : 180 Abst. : 8	Pour : 154 Contre : 22 Abst. : 11 Pour : 3	Pour : 161 Abst. : 20	Pour : 181 Abst. : 1	Pour : 159 Abst. : 19	Pour : 19
Agriculture	Pour : 25	Contre : 21 Abst. : 1	Pour : 20	Pour : 20	Pour : 20 Abst. : 2	Pour : 6
Artisanat	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 1
Associations	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 5	---
CFDT	Pour : 16	Pour : 16	Pour : 15	Pour : 16	Pour : 15	Pour : 1
CFE-CGC	Pour : 7	Pour : 7	Pour : 7	Pour : 7	Pour : 6	Pour : 1
CFTC	Pour : 2	Pour : 2	Pour : 6	Pour : 6	Pour : 4	
CGT	Pour : 12	Pour : 12	Pour : 16	Pour : 16	Abst. : 14	Pour : 1
CGT-FO	Pour : 13	Pour : 13	Pour : 14	Pour : 14	Pour : 13	Pour : 2
Coopération	Pour : 8	Pour : 5 Abst. : 2	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 7	Pour : 1
Entreprises privées	Pour : 25	Pour : 25	Abst. : 19	Pour : 19	Pour : 24	Pour : 1
Entreprises publiques	Abst. : 7	Pour : 7	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 5	---
FEHF-EL	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	---
Mutualité	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 4	---
Outre-mer	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 1	Pour : 1	Pour : 6	---
Personnalités qualifiées	Pour : 30 Abst. : 1	Pour : 22 Contre : 1 Abst. : 8	Pour : 32 Abst. : 1	Pour : 32 Abst. : 1	Pour : 26 Abst. : 1	Pour : 1
Professions libérales	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	---
UNAF	Pour : 10	Pour : 10	Pour : 9	Pour : 9	Pour : 8	Pour : 1
UNSA	Pour : 2	Pour : 2	Pour : 2	Pour : 2	Abst. : 2	---

⁵⁴ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2008*, sur le rapport présenté par Mme Marie-Suzie Pungier au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (27-28 mai 2008).

⁵⁵ Avis *Projet de loi de programme relatif à la mise en œuvre du Grenelle de l'environnement*, présenté par M. Paul de Viguerie, rapporteur au nom de la section du cadre de vie (27-28 mai 2008).

⁵⁶ Avis *Quel cadre juridique européen pour les services sociaux d'intérêt général ?*, présenté par M. Frédéric Pascal rapporteur au nom de la section des affaires sociales (8-9 avril 2008).

⁵⁷ Avis *Quelles solidarités européennes faut-il renforcer face aux défis de la mondialisation ?*, présenté par Mme Anne Cuillé, rapporteur au nom de la section des relations extérieures (8-9 avril 2008).

⁵⁸ Avis *Aménagements du territoire, enseignement supérieur et recherche : entre proximité et excellence*, sur le rapport présenté par M. Jean-Pierre Duport au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (26-27 février 2008).

⁵⁹ Étude *Faim dans le monde et politiques agricoles et alimentaires : bilan et perspectives*, présentée par Mme Jocelyne Hacquemand, rapporteur au nom de la section de l'agriculture et de l'alimentation (12 février 2008). Trois votes s'ajoutent à ceux des groupes cités dans le tableau de vote. Rattaché administrativement au groupe de l'agriculture : pour : 1. Membre de section : pour : 2.

	A. Duthilleul⁶⁰	G. de La Loyère⁶¹	J. Duron⁶²	E. Arnoult- Brill⁶³	P. Duharcourt⁶⁴	Y. Vérollet⁶⁵
Ensemble	Pour : 106 Contre : 64 Abst. : 28	Pour : 112 Contre : 17 Abst. : 38	Pour : 10	Pour : 186 Abst. : 9	Pour : 161 Contre : 2 Abst. : 28	Pour : 190
Agriculture	Pour : 25 Contre : 3	Pour : 16 Contre : 1 Abst. : 3	---	Pour : 27	Pour : 22	Pour : 21
Artisanat	Pour : 7	Abst. : 8	Pour : 1	Abst. : 9	Pour : 8	Pour : 8
Associations	Abst. : 5	Pour : 4	Pour : 1	Pour : 5	Pour : 3	Pour : 3
CFDT	Contre : 15	Abst. : 11	---	Pour : 17	Pour : 15	Pour : 15
CFE-CGC	Contre : 7	Pour : 4	Pour : 1	Pour : 6	Pour : 6	Pour : 6
CFTC	Contre : 6	Pour : 6	---	Pour : 6	Pour : 6	Pour : 6
CGT	Contre : 16	Contre : 16	Pour : 1	Pour : 16	Pour : 15	Pour : 15
CGT-FO	Contre : 14	Abst. : 10	---	Pour : 15	Pour : 15	Pour : 15
Coopération	Pour : 7 Abst. : 3	Pour : 8 Abst. : 1	---	Pour : 9	Pour : 10	Pour : 10
Entreprises privées	Pour : 28	Pour : 23	Pour : 1	Pour : 24	Abst. : 26	Pour : 26
Entreprises publiques	Pour : 9	Pour : 3	Pour : 1	Pour : 6	Pour : 8	Pour : 8
FEHF-EL	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 1	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4
Mutualité	Abst. : 3	Pour : 2	---	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4
Outre-mer	Abst. : 4	Pour : 4	---	Pour : 3	Pour : 5	Pour : 5
Personnalités qualifiées	Pour : 21 Abst. : 5	Pour : 24 Abst. : 5	Pour : 1	Pour : 27	Pour : 26 Contre : 2 Abst. : 2	Pour : 30
Professions libérales	Pour : 3	Pour : 4	---	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4
UNAF	Pour : 1 Abst. : 8	Pour : 10	Pour : 1	Pour : 10	Pour : 8	Pour : 8
UNSA	Contre : 3	---	Pour : 1	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 2

⁶⁰ Avis *Le financement de la protection sociale*, présenté par Mme Anne Duthilleul rapporteur au nom de la section des affaires sociales (18-19 décembre 2007).

⁶¹ Avis *Quel budget de l'Union européenne au service de la croissance et de l'emploi ?*, sur le rapport présenté par M. Georges de La Loyère au nom de la section des finances (13-14 novembre 2007).

⁶² Communication *Processus de Lisbonne : contribution du Conseil économique et social à la préparation du sommet de printemps 2008*, présentée par M. Jacques Duron au nom de la délégation pour l'Union européenne (9 octobre 2007). Résultat du vote par la délégation, le 2 octobre 2007.

⁶³ Avis *La sécurisation des parcours professionnels*, rapporté par Mme Édith Arnoult-Brill au nom de la section du travail (29-30 mai 2007).

⁶⁴ Avis *Croissance potentielle et développement*, rapporté par M. Pierre Duharcourt au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (23-24 janvier 2007).

⁶⁵ Avis *Le développement des services à la personne*, rapporté par M. Yves Vérollet au nom de la section des affaires sociales (23-24 janvier 2007).

	C. Rose⁶⁶	D. Marteau⁶⁷	M. Didier⁶⁸	P. Valletoux⁶⁹
Ensemble	Pour : 165 Abst. : 38	Pour : 171 Abst. : 15	Pour : 131 Contre : 29 Abst. : 39	Pour : 185 Abst. : 15
Agriculture	Pour : 23 Abst. : 1	Pour : 25 Abst. : 2	Pour : 24 Abst. : 3	Pour : 26
Artisanat	Pour : 10	Abst. : 10	Pour : 10	Pour : 10
Associations	Pour : 5	Pour : 4	Pour : 5	Pour : 5
CFDT	Pour : 16	Pour : 14	Abst. : 15	Pour : 14
CFE-CGC	Pour : 6	Pour : 7	Abst. : 6	Pour : 6
CFTC	Pour : 6	Pour : 5	Pour : 5	Pour : 5
CGT	Abst. : 16	Pour : 16	Contre : 14	Abst. : 14
CGT-FO	Abst. : 16	Pour : 13	Contre : 15	Pour : 15
Coopération	Pour : 7	Pour : 8	Pour : 7 Abst. : 1	Pour : 9
Entreprises privées	Pour : 26	Pour : 23	Pour : 27	Pour : 25
Entreprises publiques	Pour : 5	Pour : 7	Pour : 9	Pour : 9
FEHF-EL	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4	Pour : 4
Mutualité	Pour : 4	Pour : 4	Abst. : 4	Pour : 4
Outre-mer	Pour : 9	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 7
Personnalités qualifiées	Pour : 32 Abst. : 2	Pour : 22 Abst. : 3	Pour : 24 Abst. : 10	Pour : 31 Abst. : 1
Professions libérales	Pour : 4	Pour : 3	Pour : 3	Pour : 4
UNAF	Pour : 8	Pour : 10	Pour : 8	Pour : 9
UNSA	Abst. : 3	Pour : 3	Pour : 2	Pour : 2

⁶⁶ Avis *Une nouvelle dynamique pour le transport intermodal*, sur le rapport présenté par M. Christian Rose, au nom de la section des économies régionales et de l'aménagement du territoire (14-15 novembre 2006).

⁶⁷ Avis *Enjeux sociaux et concurrence internationale : du dumping social au mieux-disant social*, sur le rapport présenté par M. Didier Marteau au nom de la section du travail (24-25 octobre 2006).

⁶⁸ Avis *La conjoncture économique et sociale en 2006*, sur le rapport présenté par M. Michel Didier au nom de la section des questions économiques générales et de la conjoncture (16-17 mai 2006).

⁶⁹ Avis *La faisabilité financière des programmes d'infrastructures*, sur le rapport présenté par M. Philippe Valletoux au nom de la section des finances (14-15 mars 2006).

TABLE DES SIGLES

BCE	Banque centrale européenne
BEI	Banque européenne d'investissement
CDSEI	Comité du dialogue social pour les questions européennes et internationales
CES	Conseil économique et social (ancien nom de notre assemblée)
CESE	Conseil économique, social et environnemental de la République française
FSE	Fonds social européen
GES	Gaz à effet de serre
MOC	Méthode ouverte de coordination
PCRD	Programme-cadre de recherche et développement
PIB	Produit intérieur brut
PME	Petite et moyenne entreprise
PNR	Programme national de réforme
R&D	Recherche et développement
SGAE	Secrétariat général des affaires européennes
TIC	Technologies de l'information et de la communication
UE	Union européenne

Cette communication est la contribution de notre assemblée au rapport de synthèse du Comité économique et social européen pour 2009. Elle analyse la mise en œuvre actuelle de la stratégie de Lisbonne et présente des observations sur le Programme national de réforme 2008-2010, le plan de relance français et les moyens de mieux coordonner la relance au niveau européen.

Pour le prochain cycle de cette stratégie, elle prône entre autres une actualisation de ses objectifs, un renforcement du volet communautaire de Lisbonne, un accroissement du budget européen, ainsi qu'une meilleure coordination des politiques économiques et financières.